

10 Société et Culture

Réseau des associations des Gabonais vivant avec le VIH/Sida (Régap +)

" Encourager les personnes à vivre positivement avec la maladie "

F.B.E.M

Libreville/Gabon

"ÊTRE à côté du malade, l'encourager à vivre positivement avec la maladie, l'informer au mieux, et pourquoi pas faire ressortir sa voix lorsqu'il exprime des besoins". C'est en ces termes que le président du Réseau des associations de Gabonais vivant avec le VIH-Sida (Régap +), Jean-Hilaire Ndongo, définit la structure à la tête de laquelle il se trouve depuis six mois déjà. Créé en 2001, ce réseau compte une vingtaine d'associations, majoritairement basées à Libreville, et aux champs de compétence distincts (visites à domicile, enseignements, hébergement des personnes rejetées, for-

mation, sensibilisation, etc.).

« Nous sommes dans la prise en charge psychosociale, à côté des prises en charge médicale et psychologique faites par des spécialistes », a résumé ce compatriote, qui a découvert sa séropositivité en 2000.

Par rapport aux difficultés que lui et les siens rencontrent au quotidien, le président du Régap + en évoque trois principalement : l'absence de "la juste information" à laquelle font face de nombreux malades, notamment les nouveaux infectés. Toute chose qui les pousse à se sentir stigmatisés et à se laisser mourir. Il y a également le manque de financement du Régap + et, partant, des associations affiliées. Un handicap majeur, « d'autant plus que 80% des 40 658



Photo : F.B.E.M

personnes infectées que compte le pays ne travaillent pas... Quand tu vas voir un malade démuné, avec rien dans les mains, et tu lui dis de mieux s'alimenter en glucides et protéines animales et végétales, ce n'est pas toujours évident », a-t-il ajouté, dépité.

Enfin, M. Ndongo a évoqué le problème de rup-

Jean-Hilaire Ndongo
:"la connaissance corrige un grand nombre de problèmes".

tures souvent constatées des traitements anti-rétroviraux, ce qui n'est pour les aider dans le suivi médical.

Insistant sur l'importance de la formation et de l'accès à l'information pour les personnes infectées, Jean-Hilaire Ndongo s'est beaucoup référé à son histoire personnelle. « Lorsque mon statut sérologique m'a été révélé en 2000, pour moi, ma vie était finie ! J'ai passé trois années de ma vie sans prendre une

douche, sans me raser, sans aller à mon travail. Mais lorsque j'ai écouté le Pr Mintsa, virologue au CHUL, lors d'une formation à laquelle j'ai accepté de participer, il a dissipé un grand nombre de mes craintes par ses éclaircissements. C'est au sortir de là que ma vie a complètement changé. Je me suis aperçu qu'il n'y avait pas de quoi se laisser aller. La connaissance corrige un grand nombre de problèmes », a-t-il conclu.

Bon à savoir

Pourquoi le Sida peut-il tuer ?

Refus de se faire dépister (séro-ignorant)

Refus d'accepter son statut sérologique

Refus de prise en charge précoce

Douter et penser lancer un défi à cette maladie

Penser que cela n'arrive qu'aux autres

Penser être immunisé

Il faut plusieurs situations à risque pour être contaminé

L'apparence physique d'une personne ne suffit pas pour avoir confiance

Faire du Sida seulement une affaire de sexe

Être mariés ne nous met pas à l'abri de cette maladie

Un enfant issu d'une infidélité dans un couple est un VIH frôlé

Petit lexique

Un couple sérodiscordant : l'homme ou la femme est infecté et non les deux

La stigmatisation : le fait de pointer du doigt, voire condamner et étiqueter les PVVIH

La discrimination : le fait d'isoler et de traiter différemment les personnes vivant avec le VIH/Sid

L'acceptation d'un test positif passe généralement par 5 étapes :

Le rejet

Le sentiment de culpabilité

La recherche du moment, du lieu et des circonstances de sa contamination

L'acceptation de son statut sérologique positif

L'acceptation de sa prise en charge

Font toute la gravité du Sida

Le VIH en lui-même ne tue pas, mais les infections opportunistes tuent.

Surviennent à un stade variable du déficit immunitaire

Agents responsables :

1. bactéries : tuberculose++, salmonelloses

2. virus : herpès, zona, cytomégalovirus

3. parasites et mycoses : candidose++, toxoplasmose cérébrale++, cryptococcose

Sélectionnées par RHA

REPUBLIQUE GABONAISE
UNION - TRAVAIL - JUSTICE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE CHARGÉ
DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME GRAINE



PDAR
Projet de
Développement
Agricole et
Rural

DIRECTION NATIONALE DES PROJETS FIDA

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL (PDAR)

BP. 1386 Oyem - Gabon

Tel. 01 98 65 51/07 47 09 73/06 18 33 86, Email: pdar.fida@yahoo.fr



Investir dans les populations rurales

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES N°001/MAEAPG/DNP-FIDA/PDAR NOVEMBRE 2015

POUR LE RECRUTEMENT (I) D'ENTREPRISES, (II) DE CABINETS/BUREAUX D'INGENIEURS CONSEILS ET (III) DE FOURNISSEURS, EN VUE DE LA (1) CONSTRUCTION/REHABILITATION DES CENTRES DE GROUPEMENT ET PISTES/DESSERTES AGRICOLES, (2) DU SUIVI ET CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION/REHABILITATION DE CES INFRASTRUCTURES ET (3) DE L'ACQUISITION DE MATERIELS ET OUTILS DESTINES A EQUIPER ET ENTREtenir CES INFRASTRUCTURES DANS LA PROVINCE DU WOLEU NTEM.

1. La République Gabonaise et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ont signé, le 26 octobre 2007, un Accord de Prêt et de Don pour la mise en œuvre du Projet de Développement Agricole et Rural (PDAR) dans la Province du Woleu-Ntem pour une durée de 6 ans. En décembre 2013, un financement additionnel a été accordé au PDAR pour la construction/réhabilitation d'infrastructures favorisant la mise en marché des productions agricoles.

2. Le PDAR entend utiliser ces ressources pour effectuer les paiements aux (1) entreprises, (2) aux cabinets/bureaux d'ingénieurs conseils et aux (2) fournisseurs, intéressés par les prestations suivantes : (i) la construction de 12 centres de groupements comportant un magasin de stockage de produits agricoles, un atelier de transformation de manioc, des commodités diverses ; (ii) la construction/réhabilitation de 104 km de pistes et dessertes agricoles (Haut-Ntem, Ntem, Woleu Haut-Como et l'Okano); (iii) l'acquisition de matériels et outils destinés à équiper et entretenir les pistes/dessertes agricoles et les centres de groupement.

3. Ces marchés subdivisés en plusieurs lots financés par le Prêt fiduciaire, seront attribués conformément aux Règles de Passation des Marchés en République Gabonaise et aux Directives du FIDA pour la passation des marchés.

4. Les entreprises, les cabinets/bureaux d'ingénieurs conseils et les fournisseurs intéressés, doivent fournir les informations suivantes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits travaux/services :

- Note de présentation de la structure et brochures ;
- Moyens humains, logistiques et financiers ;
- Références d'exécution de contrats analogues ;
- Disponibilité et qualifications du personnel clé.

5. Sur cette base, il sera établi une liste restreinte des entreprises, des cabinets/bureaux d'ingénieurs conseils et des fournisseurs. Ils recevront une Demande de propositions et seront invités à soumettre à l'Unité de Gestion du Projet, leurs offres techniques et financières. Les critères d'évaluation seront spécifiés dans la Demande de proposition. La langue de soumission des dossiers est le français.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, sous pli fermé, au plus tard le vendredi 11 décembre 2015 à 15h00 aux adresses suivantes :

- ❖ A l'Unité de Gestion du Projet de Développement Agricole et Rural, BP 1386, Oyem / Gabon, Tél : 07 47 09 73 / 06 18 33 86
- ❖ A la Direction Nationale des Projets FIDA, 1 Ministère de l'Agriculture et de l'Entrepreneuriat Agricole, chargé de la mise en œuvre du Programme Graine, BP. 551, Libreville / Gabon, Quartier Batavéa Tél : 01 72 11 20 / 05 25 10 02 ;
- ❖ Par courrier électronique aux adresses suivantes : 1) pdar.fida@yahoo.fr; 2) Abessolo_serge@yahoo.fr; 3) davined@hotmail.fr.